

ACTU COVID

POINT DE SITUATION LES SERVICES DE L'AGGLO

Valence Romans Agglo applique les directives nationales pour lutter contre la diffusion de la Covid-19 durant la période du confinement du 3 au 19 mai. Point sur la situation des services de l'Agglo accueillant du public.

Accueil / information

Le siège de l'Agglo à Valence et le site de Réaumur à Romans-sur-Isère, tout comme les autres lieux d'information destinés au public, sont ouverts (Maison de l'habitat, Eau de Valence, Point petite enfance...).

Écoles et formations

Compte-tenu de l'évolution de la situation sanitaire et du calendrier scolaire, un nouveau décret en date du 23 avril 2021 a apporté des précisions quant à l'organisation du conservatoire à compter du 26 avril. Voici les nouveaux éléments à prendre en compte :

Du 3 au 7 mai

Reprise des cours en présentiel au conservatoire pour les élèves CHAM/ CHAD collège.

Maintien des cours en présentiel au conservatoire pour les élèves en CHAM élémentaires, les élèves en 3ème cycle, les élèves en cycle d'orientation professionnelle (COP), les élèves en classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES).

Maintien des cours en distanciel pour tous les autres élèves.

A noter que le conservatoire sera fermé samedi 8 mai.

A compter de la semaine du 10 mai

Maintien des cours en présentiel au conservatoire pour les élèves CHAM/ CHAD collège, les élèves en CHAM élémentaires, les élèves en 3ème cycle, les élèves en cycle d'orientation professionnelle (COP), les élèves en classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES).

Pour les autres élèves, nous sommes en attente des précisions du Gouvernement pour la reprise des cours en présentiel pour les élèves inscrits en éveil, 1er cycle, 2ème cycle et en hors cursus.

Jusqu'à nouvel ordre, les cours pour ces élèves restent en distanciel.



ACTU COVID

POINT DE SITUATION LES SERVICES DE L'AGGLO

Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs sont fermés les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires du 12 au 23 avril.

Équipements sportifs

Les piscines sont fermées au public. Sont maintenus uniquement les entrainements des clubs sportifs de haut niveau et les séances d'activité physique proposées par les associations sport santé répondant aux critères de dérogation. La patinoire est fermée.

Équipements culturels

Les médiathèques restent ouvertes au public, considérées comme une « activité de première nécessité » au même titre que les librairies. Certaines d'entre elles adaptent leurs horaires (voir détail sur le site des médiathèques) pour faire face à la situation. Rien de nouveau pour les autres équipements culturels qui restent fermés au public. De la même façon, les événements réunissant plus de 6 personnes sont, dans l'immédiat, annulés ou reportés.

Déchèteries

Les déchèteries restent ouvertes selon les conditions et horaires habituels.

Ces mesures ont pour but de limiter la propagation du virus tout en facilitant le bon fonctionnement des services publics sur le territoire. Ces dispositions peuvent être amenées à évoluer en fonction des recommandations de la Préfecture.